

L'UPPA et l'UIMM Adour Atlantique formalisent leur relation de partenariat



Mohamed Amara, président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et Christian Houel, président de l'UIMM Adour Atlantique ont signé un accord-cadre de partenariat, le vendredi 30 mars 2018, à 14h, dans les locaux du Pôle Formation Adour (centre de formation de l'UIMM Adour). Ce partenariat est un levier important pour les deux parties aux missions et infrastructures complémentaires, qui souhaitent valoriser les métiers, la recherche et la formation, notamment au moyen de collaborations spécifiques.

Cet accord signé prend effet pour une durée de 5 ans reconductible et concerne de nombreux domaines de coopération : sensibilisation aux métiers industriels, partage de compétences, usage optimal des plate-formes technologiques, valorisation des résultats issus de la recherche, transfert de technologie, développement de la formation continue et initiale, échanges pédagogiques...

C'est dans le cadre du Plan d'Investissement d'Avenir que l'UPPA a été reconnue comme université d'excellence à travers l'obtention du label I-Site. Cette labellisation s'appuie sur des liens forts entre l'université et le tissu socio-économique de son territoire.





Trois grands axes caractérisent cette convention :

- **La formalisation des relations entre les entreprises du secteur de l'industrie et du territoire et les laboratoires de l'UPPA**, notamment dans le cadre de projets de recherches et/ou de prestations utilisant la puissance instrumentale disponible.
- **La création de nouvelles formations** utilisant les ressources de l'UPPA et du réseau de l'UIMM Adour Atlantique. Ces nouvelles formations concerneraient le domaine de la formation continue et de la formation initiale.
- **La valorisation auprès des étudiants des métiers de l'industrie**, notamment par la mise en place de visites de plate-formes industrielles ou d'entreprises, de périodes d'immersion et de parcours personnalisés préparant à ces filières industrielles.

L'UIMM Adour Atlantique représente les entreprises industrielles sur le territoire de l'Adour et de secteurs variés tel que la métallurgie et de la transformation des métaux, de la mécanique, de l'automobile, de la construction navale et de l'aéronautique, celles du spatial et du ferroviaire, de l'électrique et de l'électronique, du nucléaire et, enfin, des équipements ménagers. L'UIMM Adour Atlantique fait partie du réseau de l'UIMM La Fabrique de L'Avenir qui représente 42 000 entreprises industrielles. L'UIMM s'appuie sur un réseau de 10 fédérations professionnelles et 59 chambres syndicales territoriales. Pilote du premier réseau privé en matière de formation technique et industrielle, l'UIMM accompagne au plus près de leurs besoins l'ensemble des entreprises industrielles dans la recherche des compétences nécessaires à leur développement.